

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2009

OUVERTURE À LA CONCURRENCE DES JEUX D'ARGENT EN LIGNE - (n° 1860)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 86

présenté par
M. Chassaigne, Mme Buffet, M. Sandrier et M. Brard

ARTICLE 4

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.